

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 01906 Numéro SIREN : 898 062 617 Nom ou dénomination : L'ART DU BATIMENT ET DE LA RENOVATION 91
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/10/2022 sous le numéro de dépôt 19131

91590 CERNY

Société par Action Simplifiée
au capital de 1.000 €
RCS ÉVRY B 898 062 617 000
- Code NAF : 4110A

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'ÉVRY



Le : 07 OCT. 2022

Numéro : 19131

**Rapport de gestion sur les opérations de
l'exercice clos le 31 Décembre 2021**

Madame, Monsieur,

*J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur les opérations de l'exercice clos
le 31 Décembre 2021
ainsi que sur les comptes annuels dudit exercice soumis aujourd'hui à votre approbation.*

Présentation des états financiers :

*Je vous précise que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune
modification, en ce qui concerne la présentation des comptes et les méthodes d'évaluation,
par rapport à l'exercice précédent.*

Activité de la société au cours de l'exercice :

	Année N	Année N-1	+ \ -
- Chiffre d'affaires :	227 069 €		+227 069 €
- Produits d'exploitation :	227 937 €		+227 937 €
- Charges d'exploitation :	227 445 €		+227 445 €
- Résultat d'exploitation :	493 €		
- Résultat net comptable :	165 €		

Evolution prévisible et perspectives d'avenir :

Maintien de l'activité

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice :

Néant

Activité en matière de recherche et développement :

Néant

Prise de participations :

Néant

Filiales et participations :

Néant

Activités des filiales :

Néant

**COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

JA

Approbation des comptes et quitus à la Présidence.

5/6

Au cours de cette assemblée, vous aurez à approuver les comptes et à donner, s'il y a lieu, quitus de sa gestion à votre Présidence.

Proposition d'affectation du résultat :

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un résultat de :

Bénéfice	165,39 €
Report à nouveau Antérieur	
Dividendes	
(5%) Réserves légales	-8,00 €
Autres réserves	
Report à nouveau	157,39 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués :

Selon l'article 243 du code des impôts, je vous rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre de l'exercice précédent.

Dépenses non déductibles fiscalement :

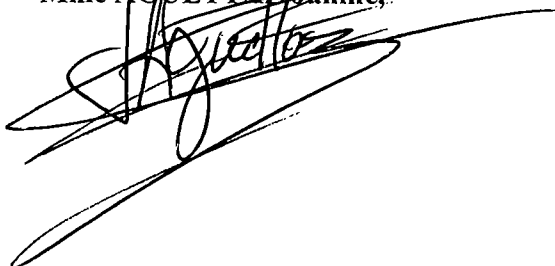
Je vous précise que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39-4 du même code.

Conclusion :

J'espère que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre Présidence pour l'exercice écoulé.

**Fait à Cerny
Le 28 juin 2022**

La Présidence
Mme ACUETTAZ Janine,



91590 CERNY

Société par Action Simplifiée
au capital de : 1.000 €
RCS ÉVRY B 898 062 617 00011
- Code NAF : 4110A

**PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**
En date du 28 juin 2022

Exercice clos le 31 Décembre 2021

Le 28 juin 2022, à 14:00 heures, les associés se sont réunis à Cerny
siège social de la société, en assemblée générale ordinaire annuelle sur convocation de la Présidence.

Sont présents ou représentés :

Mme AGUETTAZ Janine	propriétaire de	100 Action(s)
	propriétaire de	Action(s)
	propriétaire de	Action(s)
	propriétaire de	Action(s)
	propriétaire de	Action(s)

Soit un total de parts présentes ou représentées de 100% sur les
composant le capital social. 100 Action(s)

Mme AGUETTAZ Janine, préside la séance.

Le Président(e) dépose sur le bureau :

- le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'art. L 223-19 du Code de Commerce,
- l'inventaire, le compte de résultat, le bilan et l'annexe de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de
quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser, pendant
ce même délai, toutes questions à la Présidence, ce dont l'assemblée lui donne acte..

Puis le Président(e) rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- Conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce,
- **Examen des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2021**
- Affectation des résultats,
- Révision de la rémunération de la Présidence,
- Quitus à la Présidence,
- Questions diverses.

Le Président(e) donne ensuite lecture du rapport de la Présidence et ouvre la discussion.

Persome ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions
suivantes à l'ordre du jour :

**COPIE
CERTIFIÉE CONFORME**

PREMIERE RESOLUTION

3/6

*L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence sur l'activité de la société, et pris connaissance des comptes annuels afférents à l'exercice clos le **31 Décembre 2021** les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.*

En conséquence, elle donne à la Présidence quitus de sa gestion pour ledit exercice.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice, de la manière suivante :

	Bénéfice	165,39 €	(120 000)
Affectation à :	Report à nouveau Antérieur		
	Dividendes		
	Affectation à : Réserves légales	-8,00 €	(106 100)
	Affectation à : Autres réserves		(106 800)
	Affectation à : Report à nouveau	157,39 €	(110 000)

Il n'a été procédé à aucune distribution de dividendes au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée approuve les opérations intervenues entre la société et

Mme AGUETTAZ Janine

au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de Commerce

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée décide la rémunération maximum à venir de la Présidence :

- Aucune rémunération.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidence et les associés.

Mme AGUETTAZ Janine



①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2022

Désignation de l'entreprise L'ART DU BAT ET DE LA RENOV 91				Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 18 ZA ARTISANALE DES GROUETTES 91590 CERNY						
SIREN 8 9 8 0 6 2 6 1 7						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 9 Durée de l'exercice précédent* 0 0						
				Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 2 1		
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles *		028		030	
	Immobilisations financières * (1)		040		042	
	Total I (5)		044		048	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	8 68	052	8 68
		Marchandises *	060		062	
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	20 215	070	20 215
		Autres* (3)	072	2 617	074	2 617
		Valeurs mobilières de placement	080		082	
		Disponibilités	084	11 720	086	11 720
		Charges constatées d'avance*	092		094	
Total II		096	35 419	098	35 419	
Total général (I + II)			110	35 419	112	35 419
PASSIF				Exercice N 1		NET
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		1 000
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132		
	Report à nouveau			134		
	Résultat de l'exercice			136		165
	Provisions réglementées			140		
	Total I		142		1 165	
Provisions pour risques et charges			Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		14 146
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 310)			172		20 108
	Produits constatés d'avance			174		
Total III		176		34 254		
Total général (I + II + III)			180		35 419	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

CERTIFIÉE CONFORME

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		L'ART DU BAT ET DE LA RENOV 91		Néant ☐				
A — RÉSULTAT COMPTABLE				Formulaire déposé au titre de l'IR		018				
						Exercice N clos le				
						3 1 1 2 2 0 2 1				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210					
	Production vendue	Biens	215		214					
		Services*	217		218		227 069			
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		868			
	Production immobilisée*				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		227 937				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		96 039			
	Variation de stock (marchandises)*				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240					
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)				242		68 300			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244		41			
	Rémunérations du personnel*				250		46 683			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		16 369			
	Dotations aux amortissements*				254					
	Dotations aux provisions				256					
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	13		
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260					
Total des charges d'exploitation (II)				264		227 445				
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		493				
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294		298		
Produits exceptionnels (IV)						290				
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		347		300				
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)		348						
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306		29		
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)				310		165				
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		165		314		
Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles*				322					
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		29			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997					
	Entreprises nouvelles (44 sexes)		986		ZFU-TE (44 octies A)		987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		JEI (44 sexes A)		989			
	ZRD (44 terdecies)		127		ZRR (44 quinquies B)		138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)		991		Investissements outre-mer		344			
	ZFANG (44 quaterdecies)		345		Zone de développement prioritaire (44 septies)		993			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexesdecies)		992		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)		655		350	
	Créanc report en arrière du déficit		346		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)		643		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)		645			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)		647		Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)		648			
	Déduction except. simulateur de conduite (art. 39 decies E)		641		Déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)		990			
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		649							
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		352		194	354
	Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :						360				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfices col. 1 Déficit col. 2		370		194	372	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

N° 2033-C-SD 2022

Désignation de l'entreprise : L'ART DU BAT ET DE LA RENOV 91

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		
	Immobilisations financières	480		482		484		486		
TOTAL		490		492		494		496		

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546	
	Matériel de transport	550		552		554		556	
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566	
	TOTAL	570		572		574		576	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES									
(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
TOTAL	578		580		582		584		586	
Plus-values taxables à 19% (1)	579				Régularisations	590		583		594
TOTAL						596		585		597
										599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Désignation de l'entreprise : L'ART DU BAT ET DE LA RENOV 91		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01042021		et clos le : 31122021	
Durée en nombre de mois		9	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	376	2	
dont apprentis	657	0	
dont handicapés	651	0	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	0	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	227 069	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
TOTAL 1	106	227 069	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111	868	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
TOTAL 2	144	868	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats	121	97 104	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	64 861	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	2 374	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée.	133		
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	13	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150		
TOTAL 3	152	164 352	
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	63 586
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117	63 586	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)	020	X	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	227 069	
Effectifs au sens de la CVAE *	023	2	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026		
Période de référence	024	du	01042021
	160	au	31122021
Date de cessation	186		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

Règles & Méthodes Comptables

L'ART DU BAT ET DE LA RENOV 91

Période du 01/04/21 au 31/12/21
Edition du 03/07/22
Devise d'édition

RAPPEL : Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles :

b) Stocks :

c) Créances :

Immobilisations

Période du 01/04/21 au 31/12/21

Edition du 03/07/22

Devise d'édition

L'ART DU BAT ET DE LA RENOV 91

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	31 919		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	76 184		
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 161		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	109 263		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			

TOTAL GÉNÉRAL	109 263		
----------------------	----------------	--	--

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

L'ART DU BAT ET DE LA RENOV 91

Période du 01/04/21 au 31/12/21
Edition du 03/07/22
Devise d'édition

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	20 215	20 215	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	300	300	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	2 317	2 317	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	22 831	22 831	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	22 831	22 831	
----------------------	---------------	---------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 146	14 146		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	6 428	6 428		
Impôts sur les bénéfices	29	29		
Taxe sur la valeur ajoutée	12 740	12 740		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	602	602		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	310	310		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	34 254	34 254		
----------------------	---------------	---------------	--	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

L'ART DU BAT ET DE LA RENOV 91

Période du 01/04/21 au 31/12/21
Edition du 03/07/22
Devise d'édition

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges à Payer

L'ART DU BAT ET DE LA RENOV 91

Période du 01/04/21 au 31/12/21
Edition du 03/07/22
Devise d'édition

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	41
TOTAL	41